

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



SELARL Jean-Luc SEMAT & Aurélien LAJOIE
Commissaires de Justice associés
Vendée

66bis, Avenue du Président
François Mitterrand – BP 33
85201 FONTENAY-LE-COMTE
Cedex
selarl.semat.lajoie@huissier-justice.fr



<http://www.huissiers-semat-lajoie.com>
tél. 02 51 69 17 70
Fax 02 51 69 99 00

Constatations : Compétence territoriale sur l'ensemble du territoire national.
Signification des actes et mise à exécution des décisions de justice et des titres exécutoires :
Compétence territoriale sur l'ensemble des départements du ressort de la Cour d'Appel de POITIERS :
Vendée (85), Vienne (86), Deux-Sèvres (79) et Charente-Maritime (17).

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

et le TRENTE MARS

À LA REQUETE DE :

Vendée Fontenay Foot (VVF), Association de la loi 1901 sise Avenue du Général de Gaulle – BP 284 à FONTENAY LE COMTE (85200), agissant poursuites et diligences en la personne de son Président, Monsieur Laurent MOMPERT, domicilié ès qualités audit siège
Pour qui, en tant que de besoin, domicile est élu en mon étude,

LAQUELLE M'EXPOSE CE QUI SUIT :

Dans le cadre du 51^{ème} édition du Mondial de Montaigu, pour promouvoir le football et accueillir cet évènement sportif sur Fontenay-le-Comte, elle organise une tombola du 15 au 30 mars 2024.

Elle me rappelle qu'à cette fin elle a déposé entre mes mains, le 15 mars 2024 à 09h00, le règlement de la tombola intitulé « Règlement de la tombola Mondial Montaigu ». Ledit règlement et ses annexes, depuis lors, sont restés consultable en mon office.

Suivant le règlement précité :

- La vente des coupons de participation sera fermée le 30 mars 2024 à 18h00.
- Les tirages se feront ce jour à partir de 20h00, au stade Emmanuel MURZEAU situé avenue du Général de Gaulle à FONTENAY-LE-COMTE (85200).
- Ils se feront par ordre croissant des lots et sous contrôle d'un Huissier ou Commissaire de justice.

C'est pourquoi elle me requiert ce jour, afin que je me rende sur le lieu de l'évènement aux fins d'assister, contrôler et superviser les tirages au sort.

Déférant à cette réquisition,

Je, Jean-Luc SEMAT, Huissier de Justice associé de la SELARL « Jean-Luc Semat & Aurélien Lajoie » titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de FONTENAY-LE-COMTE (85200), 66bis, Avenue du Président François Mitterrand, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur la commune de FONTENAY-LE-COMTE (85200), au stade Emmanuel MURZEAU situé avenue du Général de Gaulle.

Là étant à 17h30 en présence des spectateurs et ou des supporters mais également de :

- Monsieur Patrice FONTAN vice-président de l'association Vendée Fontenay Foot (VFF) ;
- Monsieur Albano FERREIRA, témoin ;
- Monsieur Alain NAULLEAU, témoin.

Je constate ce qui suit :

CONSTATATIONS

I) PREALABLES

Sous ma supervision :

Les souches des coupons de participation qui ont été vendus sont contrôlées et comptabilisées.

Ont été vendus DEUX MILLE SIX CENT QUATORZE (2 614) coupons de participation.

Les souches, après contrôle et comptabilisation ont été mises dans une urne.

J'ai mis sous scellé ladite urne à 18h40.

II) TIRAGES AU SORT

La tombola est dotée de quarante lots (40), d'une valeur globale de DIX-SEPT MILLE SIX CENT QUARANTE-SEPT EUROS (17.647,00 €).

Les tirages se feront par ordre croissant des lots.

Parmi le public ont été choisies cinq (5) mains innocentes pour procéder au tirage.

Sous mon contrôle et devant le public le tirage a débuté à 19h50.

Les résultats du tirage sont les suivants :

| N^{OS} DES LOTS | DESIGNATIONS DES LOTS | N^{OS} DES COUPONS TIRES AU SORT |
|--------------------------------|---|---|
| Lot 1 | Deux coupes de cheveux d'une valeur de quarante euros (40,00 €) chez Josué Paisnel | 4934 |
| LOT 2 | Un Four micro-onde d'une valeur de quarante-neuf euros (49,00 €) | 1577 |
| LOT 3 | Un bon d'achat de cinquante euros (50,00€) chez Intersport 85 Fontenay Le Comte | 4974 |
| Lot 4 | Un bon d'achat de cinquante euros (50,00€) chez Intersport 85 Fontenay Le Comte | 3021 |
| Lot 5 | Un ballon Foot Umbro et un sac Adidas d'une valeur de cinquante-sept euros (57,00 €) | 4307 |
| Lot 6 | Un maillot VFF d'une valeur de soixante-quinze euros (75,00 €) | 4369 |
| Lot 7 | ; Deux Places Poupet 5 (josman/DoriaLuidji/Tiakola) d'une valeur de quatre-vingt-quatre euros (84,00 €) | 4122 |
| Lot 8 | Un baptême circuit (piste de FONTENAY-LE-COMTE) d'une valeur de quatre-vingt-neuf euros (89,00 €) | 4959 |
| Lot 9 | Un baptême circuit (piste de FONTENAY-LE-COMTE) d'une valeur de quatre-vingt-neuf euros (89,00 €) | 3120 |
| Lot 10 | Un bon d'achat de cent euros (100 €) chez Intersport 85 Fontenay Le Comte | 3703 |
| Lot 11 | Un bon d'achat de cent euros (100 €) chez Intersport 85 Fontenay Le Comte | 4120 |
| Lot 12 | Deux places TOP 14 La rochelle en VIP d'une valeur de cent euros (100,00 €) | 1505 |
| Lot 13 | Un baptême de l'air en ULM d'une valeur de cent euros (100 ,00 €) | 2311 |
| Lot 14 | Un baptême de l'air en ULM d'une valeur de cent euros (100 ,00 €) | 1011 |
| Lot 15 | Une veste PUMA, Short et chaussettes PUMA d'une valeur de cent quatre euros (104,00 €) | 1290 |
| Lot 16 | Un stage de pilotage Prto Funyo d'une valeur de cent neuf euros (109,00 €) | 3638 |
| Lot 17 | Un stage de pilotage Prto Funyo d'une valeur de cent neuf euros (109,00 €) | 2417 |

| | | |
|---------------|---|-------------|
| Lot 18 | Un bon d'achat de cent cinquante euros (150,00 €) chez Intersport 85 Fontenay-le-Comte | 1670 |
| Lot 19 | Une cafetière expresso Delonghi d'une valeur de cent cinquante-neuf euros (159,00 €) | 1610 |
| Lot 20 | Un pack initiation Pilotage Formule Renault d'une valeur de cent quatre-vingt-cinq euros (185,00 €) | 4976 |
| Lot 21 | Un pack initiation Pilotage Formule Renault d'une valeur de cent quatre-vingt-cinq euros (185,00 €) | 4356 |
| Lot 22 | Une paire de chaussure CAMPUS GREY d'une valeur de deux cents euros (200,00 €) | 4649 |
| Lot 23 | Une paire de chaussure CAMPUS BLACKDE d'une valeur de deux cents euros (200,00 €) | 4053 |
| Lot 24 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 4185 |
| Lot 25 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 3971 |
| Lot 26 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 2829 |
| Lot 27 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 2548 |
| Lot 28 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 2875 |
| Lot 29 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 3967 |
| Lot 30 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 36 |
| Lot 31 | Un bon d'achat de deux cents euros (200,00€) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte. | 3918 |
| Lot 32 | Un autocuiseur Cookeo d'une valeur de deux cent quatre-vingt-dix-neuf euros (299,00 €) | 2260 |
| Lot 33 | Deux places FC Nantes en VIP d'une valeur de trois cents euros (300,00 €) | 3894 |
| Lot 34 | Deux places FC Nantes en VIP d'une valeur de trois cents euros (300,00 €) | 4644 |

| | | |
|---------------|---|-------------|
| Lot 35 | Un pack Premium stage de Pilotage (circuit de Fontenay-Le-Comte 85) d'une valeur de trois cent soixante-cinq euros (365,00 €) | 3059 |
| Lot 36 | Un bon d'achat de quatre cents euros (400,00 €) chez Hyper U 85 Fontenay-le-Comte | 4276 |
| Lot 37 | Une nuit détente et gourmande d'une valeur de quatre cents euros (400,00 €) à l'Hôtel Restaurant Le Rabelais 85 Fontenay Le Comte | 1842 |
| Lot 38 | Un séjour Rev Evasion d'une valeur de cinq cents euros (500,00 €) chez Rev EvasYon 85 La Roche-Sur-Yon | 4508 |
| Lot 39 | Un vélo électrique d'une valeur de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (999,00 €) | 205 |
| Lot 40 | Une voiture électrique d'occasion RENAULT ZOE d'une valeur de dix mille euros (10.000,00 €) | 3838 |

Les opérations de tirage au sort se sont clôturées à 20h20.

Les attributaires des lots sont invités à retirer leurs lots.

Il est rappelé que la date limite de retrait des lots est fixée au 14 avril 2014 inclus. Les personnes souhaitant récupérer leurs lots, après cette date, seront déchues de leurs droits et perdront la propriété du ou des biens.

De tout ce qui précède, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de dépôt pour servir et valoir ce que de droit, sur cinq pages.

Jean-Luc SEMAT
Huissier de Justice

